



**Vous souhaitez vivre à domicile le plus longtemps possible
dans les meilleures conditions,**

*IsèreADOM expérimente une organisation de suivi renforcée
au plus près de vos besoins*

Note d'information sur IsèreADOM

Votre participation à l'accompagnement IsèreADOM est volontaire et libre. Vous pourrez à tout moment vous retirer du projet. Voici les principales informations à retenir sur cette expérimentation.

IsèreADOM vous accompagne :

- Vous disposerez d'une tablette numérique simple d'utilisation pour accéder à votre dossier personnel. Vous pourrez donner des droits d'accès à ce dossier aux proches et aux professionnels qui vous entourent, afin de faciliter le partage d'information entre eux.

Les bénéfices attendus : IsèreADOM doit améliorer votre qualité de vie à domicile, avec des plans d'aides et des plans de soins adaptés au « bon moment » en fonction de l'évolution de vos besoins.

La durée de l'accompagnement : 6 mois minimum et de 12 mois maximum

L'évaluation d'IsèreADOM :

- Vous pourrez participer si vous le validez, à l'évaluation de cet accompagnement pour aider à en mesurer les bénéfices obtenus.

Le coût : le projet IsèreADOM est gratuit ; aucun frais ne vous sera facturé et aucune indemnité ne vous sera donnée pour votre participation.

Votre contact : le n° vert gratuit 0800 38 00 38 répond à toutes vos questions et problèmes.

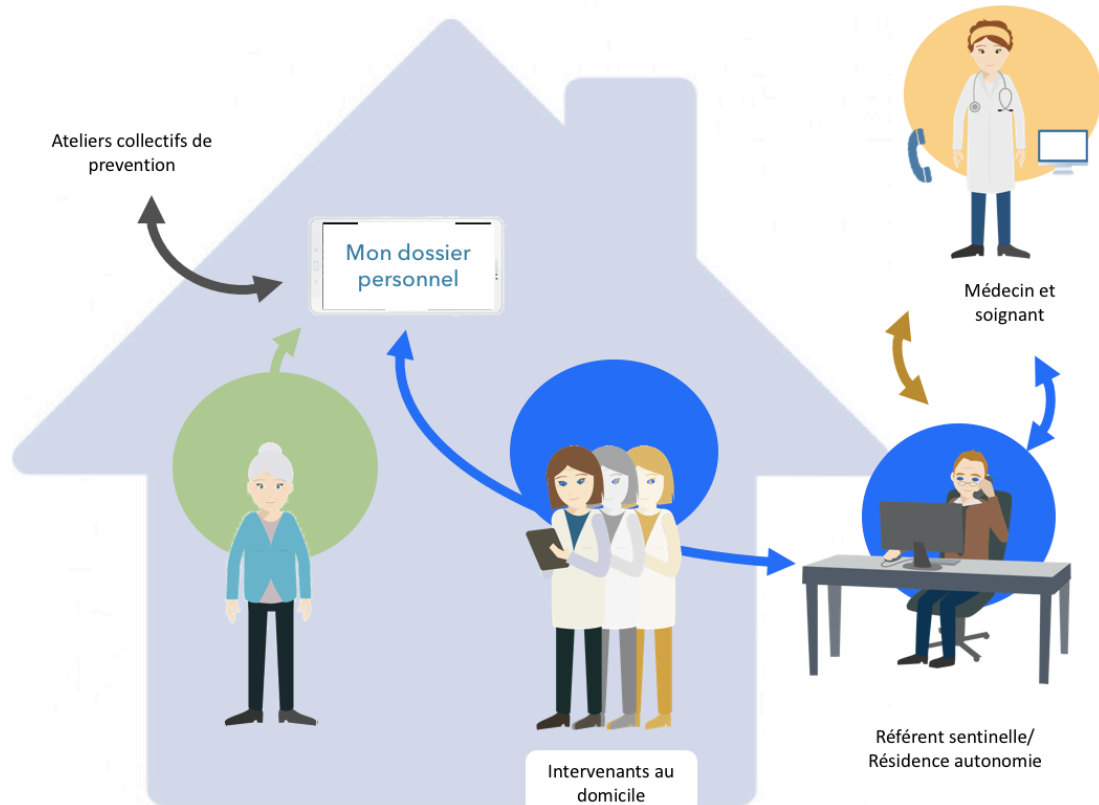
Le respect de la loi informatique et libertés :

Les données qui vous concernent feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément aux dispositions de loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le traitement est déclaré à la CNIL sous le n° 215-1 du registre du Département, avec les caractéristiques suivantes :

- Les finalités du traitement sont d'offrir un accompagnement personnalisé pour améliorer la qualité de vie au domicile des seniors et d'évaluer le projet IsèreADOM.
- La durée de conservation des données est de 3 ans.
- Les destinataires des données sont les intervenants autorisés et les équipes d'évaluations.
- Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent. Pour faire exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au Correspondant Informatique et Libertés (CIL) du Département de l'Isère, soit par courrier, soit par mail (cil@isere.fr).



Participez à IsèreADOM !



Le dossier « personnel » rassemble les informations que vous ou vos proches, pouvez mettre (des questions, des difficultés rencontrées ...), les informations sur les services réalisés à domicile par vos intervenants ou éventuellement la télé alarme ou le suivi téléphonique s'il y en a un.

Ce dossier permettra à un professionnel que vous aurez désigné comme référent (le « référent sentinelle) de solliciter votre médecin ou un autre relais s'il fallait adapter le plan de soins ou le plan d'aides en fonction de vos besoins.

Comment participer à IsèreADOM ?

1. Remplissez le formulaire de consentement et le remettez à la responsable de votre établissement
2. Vous recevrez ensuite un appel téléphonique de la plateforme IsèreADOM
3. Une tablette numérique 4G vous sera envoyée par La Poste.
4. Après la fin de l'étude, vous renverrez la tablette avec le « ticket retour » mis à votre disposition lors de l'envoi initial.

Des questions ?

Appelez le numéro vert gratuit IsèreADOM ! 0800 38 00 38